

N° de demande 5P404-13181

Revêtement bitumineux du terrain de camping du lac Clear
Parc national du Canada du Mont-Riding

Questions et réponses, le 15 avril 2014

Q1 Pour ce qui est de la liste des travaux proposés, devons-nous inclure la profondeur d'excavation de 8 po ainsi que la fourniture et la mise en place de gravier de type A-Base d'une profondeur de 6 po ou est-ce que ce travail sera exécuté dans le cadre d'un autre contrat avant l'arrivée de l'entrepreneur de revêtement?

A1 Le présent contrat vise l'excavation et le remblayage de gravier de type A-Base et d'asphalte.

Q2 La section sur les assurances à laquelle ont fait référence dans les documents sur les conditions d'assurance est la R2910D. J'ai trouvé ces documents, mais ils sont archivés, alors je me demande s'ils constituent toujours les exigences en matière d'assurances valides pour ce projet.

A2 L'appel d'offres contient maintenant une attestation d'assurance (formulaire PWGSC-TPSGC 357); la clause R2910D du Guides des CCUA est supprimée car les conditions d'assurance pour les entrepreneurs ont été incorporées à même le document d'appel d'offres. L'exigence en matière d'assurance demeure inchangée.

Q3 Je ne trouve pas de pénalités ou de dommages-intérêts dans ces documents. Y en a-t-il?

A3 Il n'y a pas de primes de rendement ni de pénalités associés à ce besoin.

Q4 Quelle est la période de garantie pour ce projet?

A4 Il y a une période de garantie d'un an pour ce besoin.

Q5 Il y a deux différentes dates d'achèvement des travaux dans le document. Le point **SA06** indique le **30 septembre 2014** et le point **1.10** indique le **31 octobre 2014**. Laquelle est la bonne date?

A5 Le 31 octobre 2014 est la bonne date d'achèvement des travaux.

Q6 La période de validité de la soumission est précisée à divers endroits et indique différentes durées. La période de validité est-elle de **30** jours, tel qu'il est indiqué au point **SA04**?

A6 La période de validité définie dans le document d'appel d'offres est de 30 jours.